

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE (CDAS) DU 23 JUIN 2014

Le CDAS s'est tenu le 23 juin 2014 sous la présidence de M. Bernard PONS, Directeur du Pôle Pilotage et Ressources de la DRFiP.

Le Président souhaite la bienvenue à Mme DAUBERTE, nouvellement affectée en qualité de correspondante sociale des Services Communs et des Laboratoires.

**F.O.** et Solidaires ont déposé chacune à leur tour une déclaration liminaire.

Vous trouverez en annexe celle lue par **F.O.**

### Présentation de l'enquête sur le logement dans les BDR

La sous-direction a demandé un état des lieux sur le logement des agents des ministères économiques et financiers dans chaque département.

Un CDAS a été convoqué ce jour pour faire le point avec les organisations syndicales sur les besoins en logement dans les BDR.

Actuellement, le parc immobilier mis à notre disposition est complet.

Il y a 28 demandes en instance et l'on peut d'ores et déjà évaluer qu'une vingtaine de nouvelles demandes seront déposées par les agents mutés au 1er septembre.

La possibilité d'acquérir des logements à la caserne des Douanes, boulevard de Strasbourg a été évoquée. Le délégué départemental va prendre l'attache de la Direction des Douanes.

En conclusion, il est demandé d'augmenter le parc immobilier pour répondre à la demande des agents. En effet, le faible taux de rotation des occupants des logements sociaux et l'augmentation du nombre de demandes doit trouver sa solution.

***Nous resterons vigilants sur les décisions apportées à cette enquête et nous faisons confiance à notre Fédération pour défendre ce dossier.***

#### Petit rappel concernant les demandes de logement :

Dossier à déposer à l'action sociale et parallèlement aux services des ressources humaines pour transmission à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale - Service des Logements . En effet, la SRIAS (Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale) dispose d'un quota d'appartements à la disposition des administrations.

## Questions diverses

### Organisation des colonies de l'été 2014

**F.O.** Finances se félicite des améliorations proposées pour le transport des colonies de l'été 2014.

En effet, l'EPAF est revenue sur sa décision de faire voyager nos enfants en car. Les déplacements s'effectueront en TGV ou en avion selon la destination.

***Le combat mené par Force Ouvrière a porté ses fruits et nous restons vigilants quant au devenir de l'action sociale ministérielle.***

### Arbre de Noël

Il se déroulera le 17 décembre 2014 à 14 h 00 au Palais des Sports de Marseille.  
Au programme : La piste aux étoiles.

Une fois de plus, nous déplorons que tous les inscrits ne se soient pas présentés lors du spectacle de 2013.

En effet, chaque place retenue est payée d'avance.  
L'absence des participants représente une perte de plusieurs milliers d'euros.

Nous en appelons au sérieux et au civisme de tous !  
Merci pour nos enfants.

***Très attachée à l'Action Sociale,  
Force Ouvrière continuera de se battre  
afin de la faire progresser***

La délégation Force Ouvrière

Béatrice MARTINEZ - DRFiP - 04.91.17.91.06.  
Joëlle ZOUARI - SIE Marseille 4/13 - 04.91.24.54.24.

## DÉCLARATION LIMINAIRE

**F.O. FINANCES** prend acte des améliorations proposées pour le schéma de transport des séjours enfants qui répondent pour partie aux observations formulées en 2013 par la Fédération **Force Ouvrière** et qui surtout améliorent à la fois la sécurité des colons et les temps de trajet.

S'agissant des associations de gestion des prestations (ALPAF, AGRAF, EPAF), **F.O. Finances** a toujours dénoncé une politique de subventionnement restrictive voire dégressive, conséquence directe du changement du statut des associations (autonomisation) auquel FO s'est toujours opposé pointant le risque d'un désengagement de la tutelle (Etat employeur).

Le versement de ces subventions pour EPAF s'effectue en trois fois (fin février, fin juin et une régularisation en fin d'année).

Début juin le premier versement n'était toujours pas effectué. De tels agissements mettent en péril l'équilibre financier de l'association.

De plus, le Secrétariat Général valide la mesure de faire payer un loyer aux associations qui occupent des locaux à la sous direction des politiques sociales et des conditions de travail au Valmy.

Donc un loyer annuel de 950.000 € sera réclamé à Epaf, à compter du 1er janvier 2015.

**F.O.** dénonce à nouveau la prise en charge sur le budget d'initiative locale, de l'équipement des coins repas.

Y a-t-il une volonté de réduire d'une manière détournée le budget de l'action sociale ?

Dans le contexte budgétaire actuel et le climat social dégradé, l'action sociale ministérielle a toute sa place et reste une mission prioritaire.

Pour conclure, **F.O. FINANCES** considère que l'administration doit prendre en compte les difficultés croissantes rencontrées par les agents dans leur vie quotidienne.

C'est pourquoi, **F.O. FINANCES** n'aura de cesse de revendiquer une réelle politique d'action sociale ambitieuse qui permette à tous les agents, actifs et retraités, d'améliorer leurs conditions de vie.

Marseille, le 23 juin 2014

*Les représentants **Force Ouvrière** au CDAS*

Béatrice MARTINEZ

Joëlle ZOUARI